



Tél : 05 61 89 08 41

Le 20 septembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

Étaient présents : Christian ADER, Jacques ALBENQUE, Suzanne BERSON-BELLOT, Claudette BOURREL, Lionel CLAVERIE, Jean-François GRAND, Franck FEUILLERAT, Guy FRANCO, Jenny LAFORGUE, René LOUGARRE, Marc TONELLI, Sébastien TONELLI.

Absent représenté : Louis DUCOS

Secrétaire de séance : Guy FRANCO

Délibérations examinées :

- **Décision modificative n°2 budget communal :** Virement de crédit pour le règlement de la pose du Skate parc (3 000 €), un bac de rétention (504 €), du matériels informatiques (1 670 €) et du mobiliers urbains pour le complexe sportif (1 884 €) - **Voté à l'unanimité**

- **Décision modificative n°1 budget annexe :** Virement de crédit pour le règlement des honoraires pour la demande d'urbanisme pour le déplacement du bâtiment de la zone PERBOST (1 536 €) et la rampe pour le camion (1 277,15 €) - **Voté à l'unanimité**

- **Avenant à la convention d'instruction des actes d'urbanisme:** le PETR Pays Comminges Pyrénées propose une nouvelle grille tarifaire pour l'instruction des actes d'urbanisme à effet au 1er octobre 2022, afin de conserver ce service un avenant à la convention doit être signé - **Voté à l'unanimité**

- **Révision loyer logement ancienne poste :** Le montant du loyer de Mme CHAMBRILLON et M. LHIGONNEAU est révisable à échéance annuelle, le conseil municipal décide de ne pas réviser le loyer- **Voté à l'unanimité**